

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 8 janvier 2018 à 19h05, à laquelle étaient présents :**

Sont présents :       Mme Mariane Paré, maire  
                          M. Alain Dodier, conseiller  
                          Mme Véronick Beaumont, conseillère  
                          M Michel Gagné, conseiller  
                          M. Réjean Cloutier, conseiller  
                          Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absent :           Mme Marjolaine Larocque, conseillère (absence motivée)

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h05

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2018-001**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbaux
  - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre et la séance ajournée du 12 décembre 2017
  - 3.2 Adoption du procès-verbal
    - Séance ordinaire du 4 décembre 2017
    - Séance ajournée du 12 décembre 2017
4. Correspondance
  - 4.1 Correspondance générale
  - 4.2 Demande de don
  - 4.3 Cotisation et adhésions
  - 4.4 Demandes d'appui
  - 4.5 Représentations
5. Administration
  - 5.1 Inscription au congrès de l'ADMQ
  - 5.2 Support en comptabilité

- 5.3 Augmentation des heures de travail du Coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement
- 5.4 Assemblée spéciale budget 2018
- 5.5 Modification de la résolution 2017-271 - Location d'espace avec le Club de l'Âge d'Or des Montagnards dans le secteur Marbleton
  
- 6. Transports - Voirie
  - 6.1 Ouverture de poste pour l'embauche d'un Préposé aux bâtiments, parcs et entretien ménager
  - 6.2 Formation du comité de sélection pour les travaux réalisés dans le cadre du programme TECQ
  - 6.3 Prévisions budgétaires - Transport HSF
  - 6.4 Modification de la résolution 2017-153 relative à l'achat et installation de ponceaux
  
- 7. Sécurité publique
  
- 8. Urbanisme
  - 8.1 Nomination du président du CCU
  
- 9. Hygiène du milieu
  - 9.1 Dépôt du plan d'intervention en santé-sécurité au travail
  
- 10. Loisir et culture
  - 10.1 Dépôt d'une demande de subvention pour l'organisation de la journée de la pêche
  - 10.2 Dépôt d'une demande de subvention – Programme Emploi été Canada 2018
  
- 11. Finances
  - 11.1 Présentation des comptes payés et à payer
  - 11.2 Adoption de la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour
  
- 12. Adoption de règlement
  - 12.1 Avis de motion – Règlement 2018-236 Délégation de pouvoir d'autorisation des dépenses
  - 12.2 Adoption du règlement RE 2018-235 - modifiant le Règlement 2011-171 Ouverture des chemins l'hiver
  
- 13. Divers
  - 13.1
  
- 14. Période de questions
  - 14.1 Réponses aux questions des citoyens
  - 14.2 Questions des citoyens
  
- 15. Points du Maire
  
- 16. Clôture de la séance
  
- 17. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. PROCÈS-VERBAL**

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre et la séance ajournée du 12 décembre 2017  
Résolution no 2018-002**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 et la séance ajournée du 12 décembre 2017;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR VÉRONICK BEAUMONT**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil renonce à la lecture desdits procès-verbaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Adoption du procès-verbal  
Séance ordinaire du 4 décembre 2017 et la séance ajournée du 12 décembre 2017  
Résolution no 2018-003**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 et de la séance ajournée du 12 décembre 2017, tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. CORRESPONDANCE**

**4.1 Correspondance générale**

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 4 décembre 2017.

**4.2 Demande de don**

**4.3 Cotisations et adhésions**

**4.4 Demandes d'appui**

**4.5 Représentations**

**5. ADMINISTRATION**

**5.1 Inscription au congrès de l'ADMQ  
Résolution 2018-004**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLERE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la directrice générale s'inscrive au congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 13 juin au 15 juin 2018 au Centre des congrès de Québec.

QUE les frais engendrés par cette activité soient couverts par la Municipalité tels que l'hébergement, les déplacements et les repas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2 Support en comptabilité - taxation  
Résolution 2018-005**

CONSIDÉRANT QUE la période de taxation est prévue pendant le mois de janvier et février;

CONSIDÉRANT QUE l'employé est nouvellement en poste;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la directrice générale octroie un contrat à PG solution pour appuyer la comptabilité dans la préparation de la taxation 2018 pour la somme maximale de 1 176.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

**5.3 Augmentation des heures de travail du Coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement  
Résolution 2018-006**

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur à la voirie a remis sa lettre de démission le 13 décembre 2017 pour des raisons professionnelles;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement assure les tâches du coordonnateur à la voirie pour les deux prochains mois minimum;

QUE la Municipalité augmente ses heures à 40 heures par semaine pour lui permettre d'effectuer le travail à accomplir à compter de la semaine du 8 janvier 2018 au même taux horaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.4 Assemblée spéciale budget 2018  
Résolution 2018-007**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter son budget avant le 31 janvier 2018 lors d'une assemblée spéciale;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité fixe l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget le lundi 15 janvier 2018 à 18h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.5 Modification de la résolution 2017-271 - Location d'espace avec le Club FADOQ les Montagnards dans le secteur Marbleton  
Résolution 2018-008**

CONSIDÉRANT QU'une résolution a été adoptée lors de l'assemblée du 4 décembre 2017 concernant la signature d'un contrat de location de locaux avec le Club FADOQ les Montagnards;

CONSIDÉRANT QUE le club a besoin d'avoir un contrat de location d'un minimum de 5 ans pour effectuer une demande de subvention pour l'amélioration du local;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité augmente la durée du contrat de location à 5 ans et qu'il conserve les autres conditions stipulées dans la résolution 2017-271, prise le 4 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. TRANSPORT - VOIRIE**

**6.1 Ouverture de poste pour l'embauche d'un préposé aux bâtiments, parcs et à l'entretien ménager  
Résolution 2018-009**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs travaux d'entretien ménager doivent être exécutés dans l'ensemble de nos bâtiments et espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite améliorer les infrastructures municipales et optimiser les ressources financières.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité ouvre un poste permanent de 35 heures semaine comme préposé aux bâtiments, aux parcs et à l'entretien ménager;

QUE le poste soit ouvert à l'externe pour une période de 2 semaines à compter du 9 janvier 2018.

QUE Mme le maire, la directrice générale et que le coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement forme le comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Formation du comité de sélection pour les travaux réalisés dans le cadre du programme TECQ  
Résolution 2018-010**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite lancer l'appel d'offres pour les plans et devis, relatif au remplacement de conduites et à la reconstruction de chaussées dans le cadre du Programme de la taxe sur la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit former un comité de sélection composé de 3 membres indépendants, qui ne peuvent être élus, et d'un secrétaire du comité.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité autorise la directrice générale à former un comité de sélection pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.3 Prévisions budgétaires - Transport HSF  
Résolution 2018-011**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Transport de personnes HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du HSF;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Dudswell adhère à l'organisme Transport de personnes HSF dont la ville mandataire est East Angus;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Dudswell approuve les prévisions budgétaires 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Dudswell approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la *Loi sur les transports*.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité effectue le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 7 344 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.4 Modification de la résolution 2017-153 relative à l'achat et installation de ponceaux  
Résolution 2018-012**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a prévu à son budget une somme de 85 000 \$ pour le remplacement de ponceaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 30 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité exécutera les travaux en régie;

**CONSIDÉRANT QUE** le coordonnateur à la voirie a déposé une liste des ponceaux à remplacer.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE** modifier la résolution 2017-153 par la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE - REPORTÉ**

**8. URBANISME**

**8.1 Nomination du président du CCU  
Résolution 2018-013**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif en urbanisme (CCU) doit nommer un président.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité nomme le conseiller Alain Dodier comme président du comité consultatif en urbanisme (CCU).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**9.1 Dépôt du plan d'intervention en santé-sécurité au travail**

La directrice générale dépose le plan d'intervention et le plan d'action en santé et sécurité au travail préparé par le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie ayant pour objectif général d'éliminer à la source les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

**10. LOISIR ET CULTURE**

**10.1 Dépôt d'une demande de subvention pour l'organisation de la journée de la pêche  
Résolution 2018-014**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité organise depuis plusieurs années la journée de la pêche;

**CONSIDÉRANT QUE** plus de 100 personnes participent à cette activité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité profite de cette activité pour ensemercer le lac d'Argent;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs offre une aide financière pour la réalisation de cette activité;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le coordonnateur aux sports, loisirs, culture et vie communautaire au dépôt de deux (2) demandes d'aide financière, au nom de la Municipalité, auprès de la Fondation de la faune du Québec pour l'activité « Pêche en herbe » et auprès du

ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'ensemencement du lac d'Argent, ainsi que de l'autoriser à signer lesdites demandes. La Municipalité prendra en charge la Fête de la pêche.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.2 Dépôt d'une demande de subvention – Programme Emploi été Canada 2018  
Résolution 2018-015**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité embauchera cette année quatre étudiants pour son service d'animation estival et deux comme sauveteurs à la plage;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme « Emploi été Canada 2018 » peut subventionner une partie du salaire des étudiants;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité autorise le coordonnateur aux sports, loisirs, culture et vie communautaire au dépôt d'une demande d'aide financière auprès d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2018 », au nom de la Municipalité et de l'autoriser à signer ladite demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. FINANCES**

**11.1 Présentation des comptes payés et à payer  
Résolution no 2018-016**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

1735	Annulé		
1736	Lemire Pierre-Alain	Café pour bureau	51.98
1737	Hydro-Québec	Frais électricité - Lumières de rues	1,542.72
1738	François Beaumont	Validation débitmètres magnétiques eaux	848.00
1739	Bell Canada	Frais téléphone - Édifices municipaux	571.36
1740	Daniel Breton	Repas RCI	22.50
1741	Lucie Cormier	Maquilleuse Marché de Noël	300.00
1742	Daoust Marie - Ève	Frais de déplacements	156.40
1743	Fonds de l'information	Mutations sept-oct 2017	106.05
1744	Khennache Nacim	Frais de déplacements	142.70
1745	Lemire Pierre-Alain	Achat support mural pour téléviseur	68.97
1746	Magalie Roy	Maquilleuse Journée de la culture	220.00
1747	Ville de Cookshire-Eaton	Formation pompiers	1,231.67
1748	Alarme CSDR	Activation code	17.25
1749	Bell gaz ltée	Propane caserne pompiers	230.13
1750	9146-8801 Québec inc.	Balance due sur facture (travaux)	15,848.74
1751	Bureau en gros	Fournitures bureau	89.90
1752	CANAC	Limons en acier	20.66
1753	Club agroenvironnemental Estrie	Éradication de la bernache	1,437.19
1754	Commission scolaire H-C	Frais traitement eau potable école Duds.	8,905.08
1755	La coop des Cantons	Chlore pour station épuration	197.80



**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

1756	Les éditions juridiques FD	Renouvellement service	323.40
1757	Laboratoires Environnex	Frais analyses eau potable	125.00
1758	Sylvie Fontaine	Entretien maison de la culture	114.88
1759	Graymont (QC) inc.	Pierres pour chemins	239.04
1760	J.M. Laroche inc.	Changement lumières de rues	719.41
1761	Leroux Martin	Ampoule 12 volt	6.10
1762	Yves Manseau	Transport site enfouissement	566.04
1763	M.R.C. du Haut-St-Francois	Honoraires cartographie	5,764.20
1764	Municipalité canton St-Camille	Entraide accident	364.20
1765	Municipalité de Bury	Entraide incendie	852.95
1766	Régie intermunicipale	Enfouissement déchets municipaux	253.89
1767	Régie inter. sani. des Hameaux	Frais de recul et de surcharge hebdo.	2,137.50
1768	FILGO Energie/Thermoshell	Huile de chauffage	1,805.86
1769	Transport et excavation	Travaux chemins	10,718.74
1770	La Tribune	Cahier spécial MRC	894.68
1771	VOLUMACC	Frais de messagerie	110.65
1772	Alternateurs démarreurs Weedon	Terminal HD	167.64
1773	Beaugard Marc	Remboursement temps de glace	245.00
1774	Comité mini urgence du HSF	2 Billets Noël au Château	240.00
1775	Garage Claude Morin	Entretien camion	150.75
1776	ISOTECH instrumentation inc.	Nettoyage manteaux-bunker	998.89
1777	Ménard Cynthia	Examen SAAQ classe 4	42.84
1778	PG Solutions inc.	Honoraires	11,445.76
1779	Ville de East Angus	Boues novembre 2017	1,645.00
1780	Bell Mobilité	Cellulaires employés et incendie	82.21
1781	Construction R. Bélanger inc.	Patinoire parc Jocelyn Gouin	224,693.35
1782	Réal Huot inc.	Adaptateur avec manomètre	341.29
1783	Allan James	Collecte vidanges Lac-Miroir	823.01
1784	Leroux Martin	Frais de déplacement	38.64
1785	Clermont Lessard	Entretien chemins, ponceaux et fossés	1,990.51
1786	Location idéale enr.	Clôtures de chantier	363.32
1787	Monty Sylvestre	Honoraires novembre 2017	982.92
1788	Renflouement petite caisse	Renflouement petite caisse - 15 déc. 2017	413.70
1789	FILGO énergie/thermoshell	Chauffage salle paroissiale	1,662.37
1790	VOLUMACC	Service de messagerie	186.42
1791	Hydro-Québec	Électricité église	28.83
1792	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1,343.29

Le tout pour un montant total de 304,839.40 \$

Un montant de 39,769.13 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 décembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.2 Adoption de la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour  
Résolution no 2018-017**

**CONSIDÉRANT QUE** les élus et les employés peuvent être appelés à se déplacer dans le cadre de leurs fonctions;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité adopte la nouvelle Politique relative aux frais de déplacement et séjour et qu'elle soit effective immédiatement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. ADOPTION DE REGLEMENT**

**12.1 Avis de motion – Règlement 2018-236 Délégation de pouvoir d'autorisation des dépenses**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Alain Dodier à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le Règlement numéro 2018-236 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, sera déposé pour adoption.

**12.2 Adoption du règlement RE 2018-235 - modifiant le Règlement 2011-171 Ouverture des chemins l'hiver  
Résolution no 2018-018**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement numéro 2011-171 intitulé RE 2011-171 - Ouverture des chemins;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Alain Dodier à la séance du 4 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du Projet de règlement.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil de la Municipalité de Dudswell décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1.** Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2.** L'annexe « A » du règlement no 2011-171 est modifiée par l'ajout après le chemin Hooker et avant la rue du Lac de ce qui suit :

**« Jackson, chemin :**

(de l'intersection du chemin de Ham jusqu'à la fin de l'emprise municipale) »

**ARTICLE 3.** Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. DIVERS**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14.1 Réponses aux questions des citoyens**

**14.2 Période de questions des citoyens**

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi

qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

**15. POINTS DU MAIRE**

**16. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close à 20h05.

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Monsieur Michel Gagné, conseiller, propose la levée de la séance à 20h05.

---

Mariane Paré  
Maire

---

Marie-Ève Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière